



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE BADMINTON

23 juin 2020 (visioconférence)

Présents :

Julien DELMAS (président), Marie-Christine PRIEUR, Jocelyne LE FOLL, Cécile LAFOREST, Benjamin DELHAL, Édouard DIXON, Nataly COBA, Victorien CHAUCHOY, Anthony REPESSE

Excusés :

Sylvie LARAIGNE, Bruno TERY, Wolfram MAURY, Éliane LUDWIG, Stéphane LIEUTAUD

Invités :

Olivier BIME, CTN
Joël RENAUDEAU, Directeur

ORDRE DU JOUR

ACTUALITÉS	2
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 MAI 2020.....	2
CONTRACTUALISATION	2
POINT SUR LA REPRISE DES SALARIES	2
POINT SUR L'APPLICATION	3
CLOT.....	3
POINT D'INFORMATION SUR LE CQP.....	3
REUNIONS COMITES.....	3



La séance est ouverte à 18 heures 30.

ACTUALITÉS

Le Président débute la séance par quelques points d'actualité :

- Point sur le protocole de reprise du badminton (reprise du double possible depuis le 22 juin) ;
- Signature prochaine de la convention ligue/conseil régional ;
- Dossier ANS en cours ;
- Tournoi international U17 de Talence reporté au 4-5-6 décembre 2020, en même temps que le tournoi international U13 et U15 organisé par la Ligue à Pessac : les élus sont unanimes sur l'intérêt d'organiser ces deux manifestations en même temps, car cela permet d'attirer davantage de délégations.

L'organisation du tournoi international se poursuit, et notamment les discussions sur l'organisation logistique de la buvette et d'un éventuel repas collectif le samedi soir.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 MAI 2020

Vote 1 : Adoption du procès-verbal du 27 mai 2020
Nombre de votants : 8 voix / 7 voix pour / 1 abstention.
Le procès-verbal du 27 mai 2020 est adopté à la majorité.

CONTRACTUALISATION

Compte tenu de la crise de la Covid-19, plusieurs actions n'ont pas pu être réalisées par les comités. Les élus décident de donner mandat à l' élu en charge de la contractualisation, Benjamin DELHAL, pour décider de l'attitude à adopter sur le versement de la contractualisation par rapport à ces actions.

Seuls six bilans de contractualisation sur douze ont été reçus à date.

POINT SUR LA REPRISE DES SALARIES

Le Directeur indique que les salariés ont repris une activité quasiment normale. Les entraînements au CREPS ont repris avec tous les polistes, qui ont passé une visite médicale. Ils fonctionnent en groupes de travail, et alternent les activités à l'intérieur et à l'extérieur. La reprise a été facilitée par l'absence des joueurs de handball, avec lesquels le badminton partage la salle, car ils n'ont pas encore été autorisés à reprendre.

Au siège de la ligue, les salariés ont repris le travail en présentiel et se répartissent sur plusieurs îlots de travail pour respecter la distanciation sociale. Les salariés basés à Limoges sont encore en télétravail. Le travail sur la saison prochaine a débuté, même si cela reste compliqué sans savoir comment évaluera la pratique.

Maison Régionale des Sports – 2, avenue de l'Université - 33400 TALENCE

Téléphone : 05.56.51.55.43

contact@lnaqbad.fr



Kristell Danguy des Déserts par en congé maternité le 29 juin, elle sera remplacée par un CDD. Trois candidatures ont été reçues. Avec ce remplacement, et deux salariés inscrits sur une longue formation, il a été décidé de ne pas répondre favorablement aux demandes d'alternance.

La ligue a reçu une demande de Rupture Conventionnelle de la part de Paul-Olivier NGINN. Après discussion, le Bureau préconise une réponse négative et demande au Conseil d'administration de confirmer sa position. Le Conseil d'administration soutien la proposition du Bureau à la majorité.

POINT SUR L'APPLICATION

Le développement de l'application suit son cours, elle devrait être opérationnelle à l'automne.

CLOT

La CLOT a été sollicitée par des clubs qui souhaitent organiser des compétitions dès la fin du mois d'août. Pour l'instant, la FFBad n'a pas statué. Le Conseil d'Administration est sollicité pour émettre un avis.

Vote 2 : Autorisation d'organiser des compétitions au mois d'août 2020
Nombre de votants : 8 voix / 0 voix pour / 0 voix contre/ 0 abstention.
À l'unanimité, le Conseil d'Administration décide de ne pas autoriser l'organisation de compétitions en août 2020.

Pour la saison prochaine, la CLOT propose de faire preuve de davantage de souplesse sur les règles de répartition des compétitions sur le territoire. Un outil sera mis à disposition des clubs pour qu'ils se positionnent sur le calendrier.

POINT D'INFORMATION SUR LE CQP

Les conditions d'exercice d'un détenteur de CQP évoluent : il peut dorénavant exercer dans les mêmes conditions qu'un DE, sauf coacher et réaliser des séances individuelles.

RÉUNIONS COMITÉS

Une réunion s'est tenue le 22 juin dans le comité 16, en présence de 7 clubs sur les 10 du territoire. L'issue de la réunion semble plutôt positive, avec une bonne entente et un début de dynamique, même si la principale préoccupation des clubs est la reprise de l'activité. D'autres réunions seront organisées pour poursuivre les échanges sur l'avenir du comité.

En revanche, le comité 79 suscite l'inquiétude du conseil d'administration.

Maison Régionale des Sports – 2, avenue de l'Université - 33400 TALENCE

Téléphone : 05.56.51.55.43

contact@lnaqbad.fr



La séance est levée à 20 heures 25.

Le président de la ligue,

Julien DELMAS

La Vice-présidente, rédactrice

Cécile LAFOREST